

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2017

CONVOCATION DU 15 FEVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-trois février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La HAYE-PESNEL, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur NAVARRET Alain, Maire.

Etaient présents : Mr NAVARRET Alain, Maire ; Mr TROCHON, Mme THOMAS-BALART, Mme GUESNON, Adjoint ; Mme LEMATTE, Mr DOUASBIN, Mr BEZIERS, Mr ANNE, Mr MARQUES DE FIGUEIREDO, Mme ROGER, Mme LEMESLE

Absents : Mr THEAULT, Mr EVE, Mme LOISEL-LE PALLEC,

Absente : Mme DRUGEON (procuration à Mme THOMAS-BALART)

Secrétaire : Mme LEMESLE

Composition des commissions communales :

Les conseillers municipaux ont pu s'inscrire ou se désinscrire aux différentes commissions communales. Les élus absents à la réunion ont encore la possibilité de faire connaître leurs intentions, la liste sera finalisée lors du prochain conseil.

Lotissement du Levant :

Monsieur le Maire présente aux élus les plans du lotissement du Levant. La première tranche est divisée en 19 lots d'une superficie allant de 339 m² à 804 m². Un parking de 6 emplacements est conçu, de même que des chemins piétonniers, un espace vert avec une mare écologique et une aire de jeux.

Le règlement du lotissement est également présenté ; il est précisé dans les conditions d'achat des terrains qu'un séquestre de 1 200.00 € par lot sera versé au notaire.

Après discussion sur certains points, le règlement est validé dans sa totalité.

Monsieur le Maire précise que le prix des terrains sera décidé après le résultat de l'appel d'offres.

Il est suggéré également que des tarifs préférentiels soient proposés aux familles avec de jeunes enfants scolarisés dans la commune.

Lotissement du Levant : DEL 17-0201

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier du lotissement communal du Levant.

Après consultation et échanges,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide les dossiers de projet et les dossiers de consultation des entreprises
- Valide le dossier de permis d'aménager
- Décide le lancement de l'appel d'offre en procédure adaptée
- Valide l'avis d'appel à la concurrence
- Autorise Monsieur le Maire à signer et à déposer le permis d'aménager

Compte-rendu de la commission animations :

L'association 2APH (Animations en Pays Hayland) reprend la compétence animation sur le territoire suite à la dissolution du Syndicat d'initiative et le transfert de la compétence tourisme vers la communauté de communes Granville Terre et Mer.

Les activités conservées :

- Le marché aux fleurs
- Les randonnées de l'été du jeudi
- Le forum des associations
- Le salon de la gastronomie
- Le concert de Noël

Une randonnée d'été du jeudi sera organisée à La Haye-Pesnel. Monsieur le Maire propose en parallèle une activité autour du jeu ou du jouet. Le comité des fêtes sera chargé de l'organisation du casse-croute.

Une fête de la musique est prévue en juin prochain et sera organisée par la municipalité et le comité des fêtes.

Le 27 septembre 2017, une randonnée aura lieu dans le cadre des chemins St Michel. Un hébergement pour environ 40 personnes sera à prévoir ; il est proposé le gîte de La Lucerne d'Outremer, l'hôtel Duguesclin, le chalet du square des vikings ...

Compte-rendu de la commission communication :

Madame Guesnon informe que la commission a étudié trois devis d'imprimeurs pour le bulletin municipal. Monsieur le Maire suggère de revoir les devis pour une formule magazine avec plus de pages. Les thèmes qui seront abordés sont listés, la publication est prévue fin juin 2017.

De nouveaux supports de communication ont été proposés par un fournisseur. Ce système est gratuit puisqu'il est financé par des annonceurs, seule la distribution est assurée par la collectivité. Il s'agit de :

- Plans avec les chemins de randonnées
- Agendas de poche avec des informations sur la commune
- Panneau d'affichage
- Magazine d'informations

Compte-rendu de la commission des travaux :

Monsieur Trochon donne un compte-rendu de la commission des travaux :

- Eclairage public : Le point a été fait sur le dossier de subvention qui a été présenté au titre de la DETR.
- Fleurissement : L'entreprise Corti a été retenue pour l'été 2017
- Travaux Mairie : L'isolation des combles et le renforcement du plancher ont été faits par le personnel communal.
- Salle d'honneur de la Mairie : Monsieur Anquetil, architecte, a donné quelques conseils pour la réfection de la salle.

Compte-rendu du Conseil d'école :

Une liste de travaux a été remise.

Les enseignants ont fait part de leur souhait de déplacer la bibliothèque située dans le bâtiment en pierre vers la salle de convivialité de l'ALSH. La classe de CP qui est actuellement dans l'école maternelle serait installée dans l'ex local bibliothèque, ce qui permettrait de disposer d'une classe pour l'activité TAP.

Le Conseil Municipal valide cette proposition qui sera présentée au SIVU des écoles.

Questions diverses :

♦ **Fibre optique** : Monsieur Trochon présente aux élus les plans pour la mise en place de la fibre optique dans la commune.

Dates :

Les commissions :

Subventions :	6 mars à 18 h
Logements :	7 mars à 18 h
Eau et assainissement :	9 mars à 18 h
Scolaire :	13 mars à 18 h 30
Animations :	21 mars à 18 h
Conseil Municipal :	23 mars à 20 h 30

Pour extrait conforme.